

## CHARBON DU MAÏS POUR PRÉPARATIONS HOMÉOPATHIQUES

### USTILAGO MAIDIS POUR PRÉPARATIONS HOMÉOPATHIQUES

*Ustilago maidis ad praeparationes homoeopathicas*

#### DÉFINITION

Masse vésiculeuse noirâtre formée dans les fleurs parasitées du maïs par *Ustilago maidis* (DC.) Corda (= *Ustilago zaeae* (Beckm.) Unger).

#### CARACTÈRES

Odeur caractéristique de moisi.

Caractères macroscopiques et microscopiques décrits aux identifications A et B.

#### IDENTIFICATION

- A. Masse vésiculeuse noirâtre pouvant atteindre la taille d'une noix, formée par la paroi hypertrophiée et distendue des carpelles des fleurs du maïs et libérant à maturité une poudre noire constituée par les spores d'*Ustilago maidis* (DC.) Corda.
- B. Examinez au microscope la poudre en utilisant de la *solution d'hydrate de chloral R*. Très nombreuses spores brun-clair, arrondies à ovoïdes, parfois légèrement elliptiques ou irrégulières, d'environ 10 µm de long et 8 µm de large, à paroi finement échinulée, mesurant environ 0,5 µm d'épaisseur ; quelques fragments de la vésicule composés de cellules à parois, fines, cellulosiques, allongées à rectangulaires ; de rares fragments de vaisseaux à ornementation spiralee ou annelée, d'environ 20 µm de diamètre.

#### ESSAI

**Perte à la dessiccation** (2.2.32) : au minimum 35,0 pour cent, déterminé à l'étuve à 105 °C pendant 2 h, sur 5,0 g de drogue finement découpée.

#### SOUCHE

#### DÉFINITION

Teinture mère de charbon du maïs préparée à la teneur en éthanol de 65 pour cent V/V, à partir de la masse vésiculeuse noirâtre formée dans les fleurs parasitées du maïs par *Ustilago maidis* (DC.) Corda (= *Ustilago zaeae* (Beckm.) Unger) selon la technique générale de préparation des teintures mères (voir la monographie *Préparations homéopathiques (1038)* et la Précision complémentaire de l'Autorité française de Pharmacopée).

---

*Les prescriptions générales et les monographies générales de la Pharmacopée européenne ainsi que le préambule de la Pharmacopée française s'appliquent.*

## CARACTÈRES

*Aspect* : liquide jaune-brun.

## IDENTIFICATION

Chromatographie sur couche mince (2.2.27).

*Solution à examiner*. Teinture mère.

*Solution témoin*. Dissolvez 10 mg de *thréonine R* et 10 mg de *leucine R* dans 10 mL d'*éthanol à 50 pour cent V/V R*.

*Plaque* : plaque au gel de silice pour CCM R.

*Phase mobile* : eau R, éthanol à 96 pour cent R, acide acétique glacial R, chlorure de méthylène R (8:12:32:60 V/V/V/V).

*Dépôt* : 10 µL de solution témoin, 25 µL de solution à examiner, en bandes.

*Développement* : sur un parcours de 10 cm.

*Séchage* : à l'air.

*Détection* : pulvérisez la solution de *ninhydrine R* et chauffez à 100-105 °C pendant 5 à 10 min. Examinez à la lumière du jour.

*Résultats* : voir ci-dessous la séquence des bandes présentes dans les chromatogrammes obtenus avec la solution témoin et la solution à examiner. Par ailleurs, d'autres bandes de faible intensité peuvent être présentes dans le chromatogramme obtenu avec la solution à examiner.

<b>Haut de la plaque</b>	
Leucine : une bande rose -----	Une bande rose (leucine) -----
-----	Une bande rose Une bande rose
-----	-----
Thréonine : une bande rose	Une bande rose (thréonine) Une bande rose-violet Une bande rose (faible)
<b>Solution témoin</b>	<b>Solution à examiner</b>

## ESSAI

**Éthanol** (2.9.10) : 60 pour cent V/V à 70 pour cent V/V.

**Résidu sec** (2.8.16) : au minimum 0,8 pour cent m/m.

---

*Les prescriptions générales et les monographies générales de la Pharmacopée européenne ainsi que le préambule de la Pharmacopée française s'appliquent.*